



Favoriser l'égalité Filles-Garçons dans la cour de récréation



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DSDEN Oise
Groupe départemental EMC-EFG
Enseignement Moral et Civique
Égalité Filles - Garçons

Laurence DUCOUSSO-LACAZE

Christophe FERARD

Valérie LE BIHAN

Laurence DUCOUSSO-LACAZE

Chargée de mission académique à l'égalité filles-garçons, Académie d'Amiens

Christophe FERARD

Conseiller pédagogique de circonscription en EPS, Circonscription d'Auneuil

Valérie LE BIHAN

Conseillère pédagogique départementale en EPS, DSDEN de l'Oise

Avec la contribution de :

Laure SALLIOT

Professeure des écoles, à Beaumont-les-Nonains, Circonscription d'Auneuil

La cour de récré, un espace à réinventer

pour davantage d'égalité entre les filles et les garçons

Pour commencer...

Les Etats signataires de la *Convention internationale des droits de l'enfant* reconnaissent depuis longtemps l'importance des activités récréatives pour l'épanouissement et la santé de l'enfant : « *Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, le droit de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, de participer librement à la vie culturelle et artistique. Ils encouragent l'organisation de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité.* » [article 31]. Dans cette même veine, notre Ecole de la République reconnaît le jeu comme une modalité d'apprentissage et garantit le bien-être de chaque enfant en préconisant la bienveillance notamment ou en édictant un règlement intérieur qui le protège : « *Un élève ne peut être privé de la totalité de la récréation à titre de punition.* » De plus, parmi les missions fondamentales assignées à notre Ecole de la confiance, figure en bonne place la question de l'égalité entre les sexes.

Dans ce dossier, notre dessein est d'aborder l'enseignement de l'égalité filles-garçons à l'école dans le contexte de la récréation. Ce temps éducatif n'est pas négligeable pour un enfant, un élève. Cette centaine d'heures par année scolaire est souvent le théâtre d'une transmission d'une culture enfantine. Et alors qu'il est un temps placé sous la responsabilité des enseignants, sous le signe du vivre-ensemble, la non-mixité y règne fréquemment. Pourtant, pendant la récréation, comme pendant tout autre temps scolaire, le socle commun de connaissances, de compétences et de culture peut être le fil conducteur d'une formation à l'égalité des filles et des garçons. En effet, le socle intègre en particulier le respect des autres et de l'autre sexe, le refus des préjugés, dans les attitudes à acquérir par tout élève au cours de sa scolarité obligatoire. Ce quart d'heure par demi-journée d'école (ou davantage en maternelle) n'est certes pas un temps nécessairement dirigé par les enseignants, mais il est organisé, enrichi, surveillé par ces professionnels dont le référentiel de compétences comporte le devoir de faire partager les valeurs de la République.

Ce dossier a été conçu en trois volets. Le premier invite à **voir**, à constater, mesurer, reconnaître les inégalités tangibles ou invisibles, les recueils pertinents à exploiter. Le second volet permet de **comprendre** ces faits, cette nécessaire éducation. Le troisième volet invite à **agir**. Des situations pédagogiques et des ressources sont proposées ; vous pourrez transposer dans la réalité de votre, leur cour d'école. Des résultats montrent que nous sommes en bonne voie, mais la route vers une meilleure égalité entre les filles et les garçons est encore longue...

Chausser ses lunettes du genre pour VOIR la cour de son école

Nos cours de récréation sont souvent des lieux marqués par l'évitement entre filles et garçons mais aussi des lieux de confrontation des genres où la question du territoire peut être source de conflits. En effet, au cours des récréations, l'occupation des espaces, la nature des jeux et des activités demeurent encore majoritairement genrées. L'organisation des lieux s'avère massivement imposée par des jeux de garçons. Dans notre démarche, il nous a donc semblé indispensable d'accorder un véritable crédit à la parole et aux suggestions des élèves, principaux utilisateurs de cet espace de l'école.

- **Observer et représenter**

Pour vous aider à inviter tous les membres de la communauté éducative ainsi que vos élèves à repérer cette inégalité, nous vous engageons à explorer [GENRIMAGES](#), un site incontournable sur la thématique, et à prendre connaissance du documentaire [Espace](#) réalisé par Eléonor Gilbert en 2014. Dans cet extrait de 7'37, une petite fille déplore les jeux et les espaces interdits aux filles par les garçons, interdits aux garçons par les filles, et aspire avec discernement à une répartition plus équitable et concertée de l'espace de la cour de récréation de son école. (Pour une exploitation pédagogique de cette capsule, des fiches sont aussi accessibles).

Ce travail et ces mêmes constats ont été réalisés dans une classe de 5^{ème} par la géographe du genre Edith Maruéjols, notamment dans sa thèse intitulée *Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes. Pertinence d'un paradigme féministe*. [Une vidéo](#) de 5'49 téléchargeable sur l'excellent site [MATILDA](#) montre la démarche de la géographe du genre et d'une enseignante qui permet, à partir des observations faites par les élèves, de prendre conscience que le positionnement des filles et des garçons dans une cour n'est pas dû au hasard et impactera jusqu'à l'occupation de l'espace public par les hommes et les femmes.

Il est ainsi intéressant de voir nos cours de récréation avec les yeux de nos élèves et de les engager à être les géographes de cet espace pour mieux en identifier les occupants et les zones occupées. Ce [travail d'exploration](#) a été mené par Muriel Monnard, doctorante de l'université de Genève. L'enjeu n'était pas de rechercher les filles et les garçons dans la cour mais la démarche est tout à fait transposable.

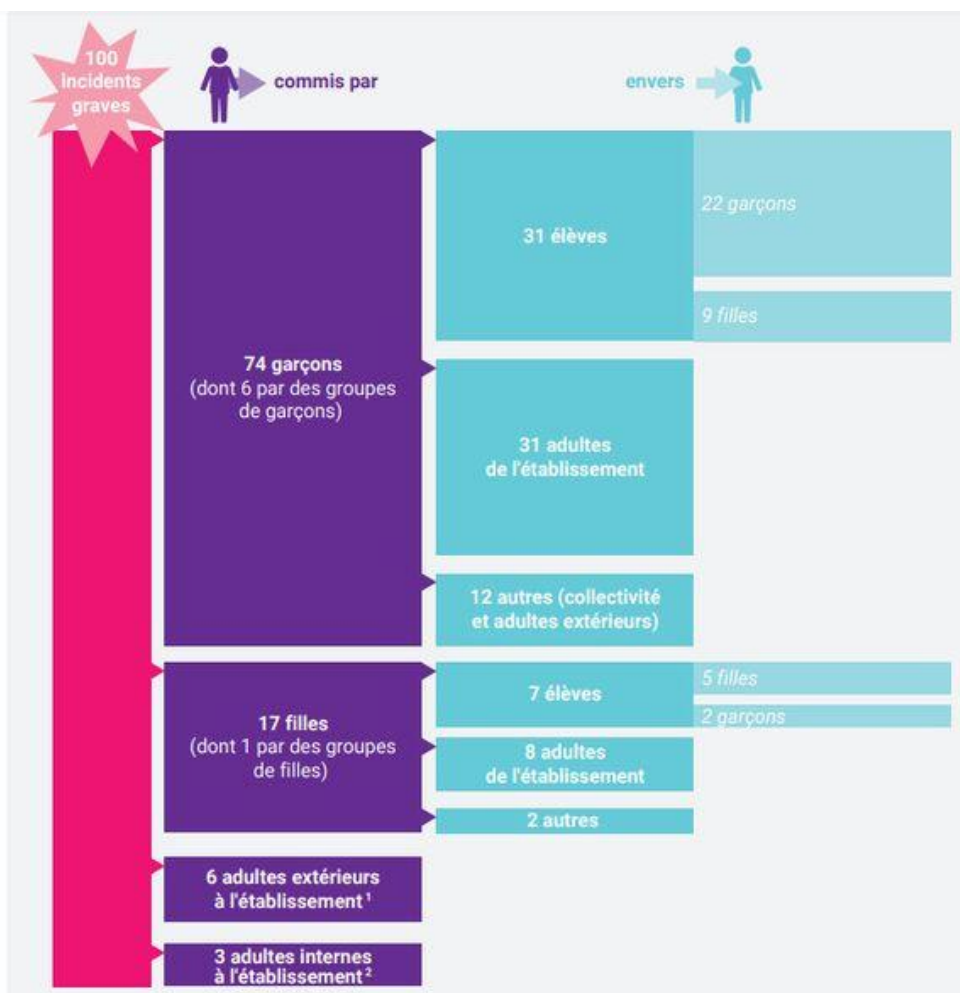
Enfin, nous vous engageons à lire une intervention de Sophie Ruel, docteure en sciences de l'éducation, intitulée [« Filles et garçons à l'heure de la récréation : la cour de récréation, lieu de construction des identités sexuées »](#). Le dessein de cette communication d'une douzaine de pages est de décrire les formes de relations que les filles et les garçons entretiennent avec l'espace durant les activités récréatives et d'évaluer dans quelle mesure la cour de récréation est un lieu de formation des identités de genres.

- **Mesurer**

Chausser ses lunettes du genre pour observer une cour de récréation, c'est aussi mesurer des données tangibles. C'est ce que nous vous invitons à recenser : Quelles activités en récréation ? dans quelles zones ? Quels jeux ? pour quels élèves ? Quels faits de sexisme ? par quels auteurs ? sur quelles victimes ?... Des constats sont éloquentes. Par exemple, à la rentrée des vacances d'hiver 2019, les services de la DSDEN de l'Oise ont dénombré 154 accidents dans les cours de nos écoles depuis le début de l'année scolaire : 94 accidents concernaient des garçons, 60 autres concernaient des filles.

Circonscrire ce type d'étude au niveau de vos élèves et à la cour de leur école vous permettra par exemple de corroborer ou pas les statistiques ci-dessous concernant le 2nd degré (élargies aux adultes et dépassant la cour de l'école) :

2018/2019 : les auteurs de 100 incidents graves sont majoritairement des garçons



La répartition des cas d'incidents graves, y compris quand ils sont commis par les adultes de la famille / SIVIS.

Pour 100 incidents déclarés par **les chefs d'établissement du second degré**, 74 sont commis par des garçons (dont 6 par un groupe de garçons), 17 par des filles, 6 par des adultes extérieurs à l'établissement et 3 par des adultes internes à l'établissement.

(Source : France Inter publié le 15 novembre 2019 à 13h10)

Chausser les lunettes du genre c'est donc aussi s'intéresser au climat scolaire et aux façons de l'améliorer.

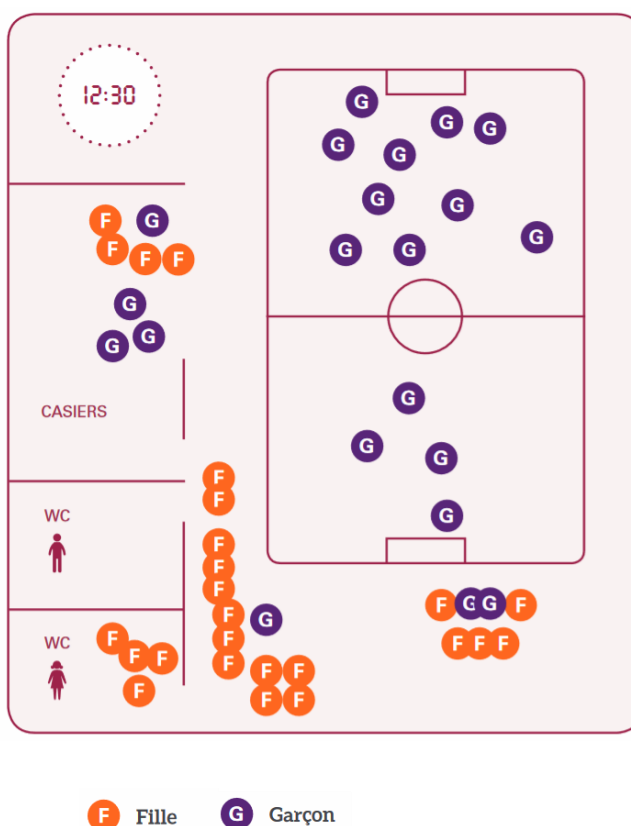
COMPRENDRE ce qui se joue

• Les apports de la recherche

Edith Maruéjols et Sophie Ruel, chercheuses précédemment citées, s'intéressent à la façon dont filles et garçons se comportent à l'école primaire durant la récréation. À partir d'observations, elles proposent une analyse des mécanismes à l'œuvre.

Lorsqu'il y a un terrain, souvent situé au centre de la cour, celui-ci est majoritairement occupé par des garçons : les autres garçons et la majorité des filles se trouvent relégués à la périphérie. Non seulement la mixité est mise à mal mais la majorité des garçons pratiquent des activités qui demandent des déplacements et de l'espace tandis que la majorité des filles se livrent à des activités calmes et circonscrites.

Schéma représentatif de l'occupation d'une cour d'école élémentaire par les filles et les garçons



Source : Observation et étude Edith Maruéjols – Rapport Unicef « Quel genre de vie ? »

Ainsi, de façon informelle, la plupart des filles apprennent à ne pas occuper trop de place tandis que la plupart des garçons comprennent qu'ils peuvent disposer d'un vaste espace et faire du bruit. Se met alors en place une situation inégalitaire comme l'explique Edith Maruéjols¹ : « Avoir moins de place pour jouer, ne pas pouvoir jouer à ce que l'on veut parce qu'on est une fille, ou un garçon pas assez conforme, c'est l'expérience de l'injustice et l'installation d'inégalités durables. » Ce qui se joue ici ne se limite pas à la cour de récréation mais révèle et anticipe en quelque sorte le fonctionnement de notre société, toujours selon la chercheuse : « Ce sont malheureusement des mécanismes que l'on retrouve ensuite lorsque l'on étudie le monde du travail (les divisions verticales et horizontales entre les métiers dits de femmes et ceux dits des hommes, les murs et les plafonds de verre entre les postes et les responsabilités), le monde de la citoyenneté (inégale valeur de la parole, inégale valeur de l'expertise, etc.), l'espace politique (inégale représentation), l'espace public (inégal partage, inégale présence, inégale légitimité) ou l'espace médiatique ».

Par ailleurs, cette répartition de l'espace est génératrice de conflits car le terrain de sport constitue un enjeu de territoire à la fois pour son accès jalousement gardé et pour la

¹ <http://www.genre-et-ville.org/comprendre-les-inegalites-dans-la-cour-decole-par-edith-maruejols/>

possession du ballon durant le temps court de la récréation qui laisse peu de place à la négociation.

Enfin, en s'adonnant à des activités ludiques et physiques différentes pendant le temps de la récréation, les élèves ne développent pas les mêmes compétences psycho-sociales et motrices. En effet, Sophie Ruel² montre que les filles pratiquent davantage des jeux de rôle et de situation mettant en scène des fictions, des jeux très ritualisés et se livrent à des discussions. De leur côté, les garçons préfèrent les défis, les jeux liés à des exercices physiques ou encore choisissent d'embêter les autres.

La cour de récréation est donc un espace fortement sexué où filles et garçons font des expériences et réalisent des apprentissages différenciés qui conduisent à des inégalités et contribuent à la répartition genrée des rôles dans la société.

- **Faire comprendre : le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (SCCC)**

Le temps de la récréation fait pleinement partie de l'expérience scolaire des élèves, il donne lieu à des apprentissages qui ne sont pas anodins en termes de socialisation. Les enseignants et enseignantes peuvent donc s'en emparer pour en faire un objet de réflexion et de débat en lien avec la question de l'égalité entre les filles et les garçons. Un travail sur la cour de récréation s'inscrit plus largement dans le SCCC et il est tout à fait possible de l'intégrer à différentes matières :

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer

Exemple : Français : comprendre et s'exprimer à l'oral

Domaine 2 : Les méthodes et les outils pour apprendre

Exemple : Questionner le monde (Cycle 2) : S'approprier des méthodes et des outils pour imaginer une cour de récréation, terrain de jeu commun aux filles et garçons.

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen

Exemple : EMC : respecter autrui, construire une culture civique

Exemple : EPS : partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités

Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques

Exemple : EPS : Des jeux moteurs pour les filles, les garçons et les enfants à besoins spécifiques

Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine

Exemple : Espace et géométrie (cycle 3) : (Se) repérer et (se) déplacer dans l'espace en utilisant ou en élaborant des représentations

² « Filles et garçons à l'heure de la récréation : la cour de récréation lieu de construction des identités sexuées »

- **Planifier dans le temps**

L'aménagement de la cour de récréation et l'élaboration d'un fonctionnement plus égalitaire constitue un projet pluridisciplinaire de grande envergure. Comme vu précédemment, plusieurs domaines disciplinaires peuvent être convoqués. C'est pour cette raison qu'il convient de le planifier dans le temps.

L'intérêt de la mise en projet réside dans le fait que les activités liées à la réorganisation des récréations ne va pas constituer un travail supplémentaire pour les enseignant-e-s et les élèves. Tout en leur donnant du sens, ces activités pédagogiques vont contribuer à l'acquisition des compétences des programmes de chacun des domaines et du socle commun de compétences, de connaissances et de culture. La marguerite jointe à cet écrit présente à la fois les compétences que le projet permet de travailler et les activités qui leur sont associées.

- **Partir d'un diagnostic partagé**

Comme rappelé dans les paragraphes précédents, il est souhaitable, si l'on veut obtenir l'adhésion des élèves, de faire émerger chez eux une prise de conscience des inégalités et de la nécessité de modifier le fonctionnement de la récréation. Pour cela, il est possible dans le cadre d'une séquence d'enseignement sur « Questionner l'espace », de concevoir le plan de la cour d'école avec les élèves, sur lequel peuvent être situées les activités auxquelles ils participent lors de la récréation. Fréquemment le résultat met en évidence la place prépondérante occupée par les garçons au centre de la cour et la relégation des filles en périphérie de cet espace. Cette prise de conscience ne peut se faire qu'au moyen de mises en commun des plans et des constats partagés.

De ces constats, de la discussion et des échanges pilotés par l'enseignant-e, apparaîtront des pistes et des besoins :

- occuper l'espace de façon plus égalitaire
- augmenter la quantité d'activités et en varier la nature (activités motrices, symboliques, lecture, discussion, repos...)
- offrir à tous et toutes la possibilité d'un accès à toutes les activités et à tous les espaces de la cour.

- **Explorer, recueillir, échanger**

Dès lors que ces besoins ont été mis en évidence, la feuille de route de l'enseignant-e se dessine. Son projet devient le projet des élèves. L'action de l'enseignant-e consistera par la suite à recueillir les propositions des élèves sur les trois problématiques citées ci-dessus, à les mettre en œuvre et à les analyser avec les élèves. Ces analyses trouveront leur place dans l'EMC et dans les temps dédiés au langage oral.

Mais pour que chacun puisse émettre un avis sur les activités et sur leur organisation, une période exploratoire des jeux doit être mise en place. Ce temps permettra aux élèves de percevoir la complémentarité de certains jeux (ou de leur caractère redondant) et leur compatibilité avec l'espace. C'est par cette phase d'essai que les élèves prendront conscience que certains jeux nécessitent beaucoup d'espace, que des activités appartiennent à la même famille. Et c'est aussi par des échanges informels brefs que le-la professeur-e aura un retour sur le ressenti des élèves (au moment de se mettre en rang, au moment de la sortie de l'école...). Ces moments duels sont aussi l'occasion pour l'élève d'avoir une conversation authentique, de s'exprimer oralement de façon spontanée, et pour l'enseignant-e de délivrer, si nécessaire, un feedback sur la production langagière.

- **Transformer, moduler, adapter**

Après cette phase exploratoire, il peut être décidé, collectivement, de l'installation plus durable de certaines activités dans la cour. Cette décision fait l'objet d'une discussion collective, voire d'un débat au cours duquel chacun-e doit pouvoir s'exprimer et mobiliser ses connaissances langagières tout en respectant les règles de prise de parole et d'écoute. Ensuite, situer les nouvelles activités sur le plan de la cour d'école pour qu'elles soient identifiées de tous et toutes est un bon moyen de réinvestir les connaissances acquises dans le domaine du repérage dans l'espace. Cette introduction de nouveaux jeux posera le problème de leur occupation. Qui y jouera ? Là encore, la solution peut venir des élèves, guidés par leur professeur-e. La mise en place d'un planning conçu avec les apprenants peut être une solution. Pour que le projet avance, il sera nécessaire que les enseignant-e-s observent leurs élèves durant la récréation. Ils pourront ainsi confirmer ou infirmer leurs propos et leurs constats. Ainsi, le projet avancera au gré des observations, des analyses, des échanges élèves/élèves et professeur-e/élèves.

Progressivement, la cour sera occupée de façon plus égalitaire, les activités seront plus nombreuses, plus variées, répondant ainsi aux problématiques soulevées. Toutefois, cette progression ne sera pas toujours linéaire et constante. Des obstacles viendront s'immiscer dans la réalisation du projet. Il peut s'agir de réticences de certains élèves, filles ou garçons, à partager une activité, la considérant réservée à des enfants d'un seul sexe. Ces freins peuvent être aussi liés à la méconnaissance d'un jeu ou à la non maîtrise d'une activité. Par exemple, certains garçons pourraient refuser de sauter à la corde. Dans ce cas, l'enseignant-e peut intégrer un apprentissage de cette activité en EPS de façon à ce que sa pratique soit prolongée durant la cour.

- **Responsabiliser**

Il est également possible de poursuivre cette réflexion en confiant certaines tâches aux élèves :

- l'installation et le rangement de matériels mobiles
- la constitution des équipes

- la prise en charge du respect des règles du jeu et du comptage des points
- la rotation des joueurs et le prêt de matériel au sein d'un même jeu....
- la prise en charge par des « grands » de jeux à règles destinés aux plus « petits »...

Le fait de déléguer progressivement ces tâches va responsabiliser les élèves et les rendre plus autonomes, ce qui est une des finalités de l'école. Ce projet a donc non seulement toute sa place au sein de l'enseignement élémentaire mais contribue en plus à faire évoluer les mentalités des jeunes élèves sur les relations filles-garçons. Il peut être prolongé par des activités plus larges portant sur les stéréotypes qui permettront petit à petit de les déconstruire.

- **Utiliser les jeux coopératifs**

Les jeux coopératifs comme leur nom l'indique, développent la coopération entre joueurs et joueuses en suscitant l'entraide et le respect de chacun et n'aboutissent qu'à une victoire partagée. Ces jeux n'ont pas de connotation genrée et se prêtent aisément à la règle de la mixité. Nous vous proposons des recueils de jeux coopératifs dans lesquels figurent entre autres des jeux de cour de récréation. Comme pour d'autres situations pédagogiques, nous vous suggérons de diriger les jeux ci-dessous référencés pour que les élèves puissent, en un second temps, s'y adonner en autonomie.

- [Principes des jeux coopératifs, exemples de jeux](#)
- [« Jeux d'enfants, jeux d'antan »](#)
- [« Former des citoyens sportifs, jeux coopératifs, cycle 1 »](#)
- [« Jeux de coopération de la maternelle au cycle 3 »](#)
- [« Jeux coopératifs sans matériel ou avec petit matériel »](#)

Pour conclure...

La cour de récréation, en tant qu'espace de socialisation, est un lieu d'apprentissage informel où se forge une répartition sexuée des rôles et où s'instaurent des relations de pouvoir, entre filles et garçons, entre petits et grands. Ce moment faisant partie intégrante de l'école, nous vous avons proposé des pistes pour le réinvestir et en faire un temps fort de l'égalité et du vivre-ensemble dans le respect mutuel. Il nous a paru important de souligner que ce travail s'inscrit pleinement dans les missions de l'Ecole et de montrer comment il peut être mis en œuvre dans la pratique, aussi bien en ce qui concerne la démarche que les réalisations possibles. Chercher à instaurer davantage d'égalité entre les filles et les garçons ne constitue donc pas une activité annexe, ponctuelle, mais trouve sa place au cœur même des apprentissages.

Laurence Ducouso-Lacaze, chargée de mission académique à l'égalité filles-garçons, Amiens

Christophe Férard, conseiller pédagogique de circonscription en EPS, Oise

Valérie Le Bihan, conseillère pédagogique départementale en EPS, Oise

Marguerite de la cour de récréation

EPS

Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.

- ⇒ Participer à des jeux collectifs sportifs ou traditionnels : jeux de ballons, de balles, jeux de poursuite, ...
- ⇒ Participer à l'arbitrage, au respect des règles, au comptage des points

Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée.

- ⇒ Participer à des courses, avec ou sans obstacles,
- ⇒ Sauter à la corde longtemps
- ⇒ Participer à des jeux (lancer sur cibles, jeux de boules.....)

EMC

	Cycle 2	Cycle 3
Respecter autrui	* Identifier et exprimer les émotions et les sentiments. ⇒ Exprimer son ressenti	
Construire une culture civique	* Coopérer en vue d'un objectif commun	* S'engager dans la réalisation d'un projet collectif
	* Développer le sens de l'intérêt général ⇒ Prendre des initiatives, élaborer et présenter des propositions	* Comprendre le sens de l'intérêt général

MATHEMATIQUES

Nombres et calculs : résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul.

- ⇒ Compter, calculer les scores des joueurs
- ⇒ Constituer des équipes de mêmes effectifs, comportant un même nombre de filles et de garçons

Une récréation plus juste et égalitaire

LEXIQUE

Etendre ses connaissances lexicales, mémoriser et réutiliser des mots nouvellement appris

- ⇒ Mobiliser des mots nouveaux dans les échanges verbaux formels et informels (verbes d'actions, noms des matériels, adverbess liés à l'espace et au temps..)

QUESTIONNER L'ESPACE ET LE TEMPS

Se repérer dans l'espace et le représenter.

- ⇒ Construire le plan de l'école, de la cour d'école
- ⇒ Y faire figurer les jeux, les équipements, les matériels
- ⇒ Faire évoluer ce plan au cours de l'année en fonction des activités et espaces choisis et retenus par la classe

Se repérer dans le temps et le mesurer.

- ⇒ Planifier les activités et jeux de cour en fonction des saisons (lien avec la météo)

LANGAGE ORAL

Ecouter pour comprendre des messages oraux, participer à des échanges dans des situations diversifiées.

- ⇒ Participer à des discussions portant sur :
 - * La place des filles et des garçons dans la cour
 - * Sur les droits et accès de chacun aux espaces de la cour et aux activités, aux matériels
 - * Faire part de ses choix dans les décisions collectives et les justifier (choix des jeux, des espaces dédiés, des règles)